

Un partenariat pour favoriser la biodiversité sous l'emprise des lignes électriques

La gestion et l'entretien de la végétation sous et aux abords des ouvrages électriques constituent pour Enedis un enjeu technique et environnemental majeur. C'est pourquoi, à l'occasion du Congrès des Maires de Paris, Yves MOULIERES, Président de la Fédération de Chasse de la Mayenne et Jean-Luc ALLUARD, Directeur territorial Enedis en Mayenne conviennent d'unir leurs efforts **pour sauvegarder et restaurer des terrains de chasses, en vue de concilier, ensemble, la sûreté du réseau électrique et la préservation de la biodiversité.** Ce travail est possible avec l'indispensable consentement des propriétaires privés ou exploitants forestiers.

Une convention pour 6 ans est signée avec pour objectif d'aider à une gestion raisonnée des terrains situés dans l'emprise de lignes électriques. Enedis souhaite éviter toute interruption de fourniture sur ses réseaux par des chutes d'arbres ou de branches et continuer à respecter le cadre réglementaire de l'arrêté technique (aucun bois à proximité du réseau et accès permanent de ses agents en cas de nécessité).

Enedis siège au Comité Régional Biodiversité mis en place par la Région des Pays de la Loire et s'inscrit dans la stratégie régionale pour la biodiversité dans une logique d'engagement mutuel avec les partenaires comme la Fédération de Chasse de la Mayenne.